

CDIsables

Conditions prévues par le dispositif : CDD ayant plus de 6 ans d'ancienneté ou plus de 3 ans d'ancienneté si 55 ans ou plus

CORPS	TOTAL	dont ressources propres
ADJENES	2	2
IGR	3	3
IGE	1	0
ASI	2	2
TCH	3	3
ATRF	8	8
Professeurs	1	0
TOTAL	20	18

Titularisables

Conditions prévues par le dispositif : CDI ayant une quotité de travail au moins égale à 70% + CDD ayant 4 ans d'ancienneté au 31/03/2011

CORPS	CDI >=70%	dont ressources propres	CDD ayant au moins 4 ans d'ancienneté	dont ressources propres	TOTAL	dont ressources propres
IGR	5	5	2	2	7	7
IGE	29	29	7	7	36	36
ASI	5	5	5	4	10	9
TCH	39	39	5	5	44	44
ATRF	17	15	17	17	34	32
Médecin	1	1			1	1
Professeurs	1	0			1	0
TOTAL	97	94	36	35	133	129